

L'économie n'est pas, cependant, l'apanage du pauvre seulement, et comme une sorte de nécessité dont quelques-uns parviennent à faire une vertu. L'économie est une loi de la vie. Quelque riche et inépuisable qu'elle paraisse, la nature n'est pas prodigue. Si vous la voyez au printemps prodigue de fleurs, si, dans certains êtres, elle multiplie les germes à profusion, c'est qu'elle prévoit les légions d'ennemis, les myriades d'agents destructeurs qu'il faut submerger sous les flots de la vie. Mais la nature ne fait rien de trop et ne laisse rien perdre, s'anéantir sans trace et sans effet, ce serait la plus formidable infraction aux lois de l'être. Il nous apparaît donc que, dans cette création immense, la valeur des plus petites choses soit rétablie avec autant de force que celle des plus grandes.

L'homme ne viole pas impunément des règles si fermes. Quelle que soit sa situation de fortune, il leur est soumis, et leur infraction retombe en châtiments sur lui ou sur les siens. Il n'est pas permis de mépriser les miettes parce qu'on dispose d'amples provisions. Tant d'autres seraient contents d'avoir ce que vous perdez ! C'est une raison déjà d'y prendre garde. Mais il y en a une autre, et elle est du ressort de vos intérêts immédiats : L'homme qui laisse du bien se perdre, se perd. — Celui qui ne connaît pas la valeur des choses, ignore la peine qu'elles ont coûtées ; celui qui ne sait pas le prix de l'effort et de la peine, ignore le fond même de la vie, et perd la vie. Quand on sauve ce qui est exposé à périr, on sauve en même temps une partie de soi-même.

C. Wagner (Pardou Prod.)
L. Évangéliste le Vieil
Tronc.

XV RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

2 vocations, — 5 malades, — 3 conversions, — le succès d'une entreprise.

Dire à l'intention des personnes recommandées à nos prières une dizaine de notre chapelet quotidien.

L. J. C.

Typ. ARDOUR & LAPELLE, 419 et 421, rue Saint-Paul, Montréal.

